

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère et à des modifications d'assiette sur la commune de Vernier

6 novembre 2024

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et l'adressage des bâtiments, du 30 septembre 2009;

vu les propositions de la commune de Vernier, du 29 mars 2024 et du 6 septembre 2024;

vu les préavis de la commission cantonale de nomenclature, du 6 mai 2024 et du 16 septembre 2024;

vu le plan directeur de zone de développement industriel de Mouille-Galand (PDZI n°29'976) adopté le 26 juillet 2017,

ARRÊTE :

1/ les modifications d'assiette suivantes :

Chemin Grenet

à l'artère commençant désormais au chemin Delay et finissant au chemin du Sorbier.

Cette dénomination rappelle l'ancien lieu-dit Champ-Grenet mentionné sur la planche n° 7 de l'atlas Mayer des communes genevoises de 1830.

Code voie : 61387, inchangé (n°1 sur plan ci-dessous)

Entrée en vigueur immédiate.

Chemin de l'Emeraude

à l'artère commençant au chemin de Morglas et finissant désormais au chemin Delay.

Ce nom rappelle l'aéroplane construit par quelques passionnés d'aviation du lieu. Cet appareil, baptisé l'Emeraude, effectua son premier vol en 1955, sur la piste de l'aéroport de Cointrin.

Code voie : 61522, inchangé (n°2)

Entrée en vigueur immédiate.

Route de Montfleury

à l'artère commençant à la route de Peney et finissant désormais au chemin Delay.

Ce nom reprend celui du lieu-dit qui évoque la beauté du site.

Code voie : 16101, inchangé (n°3)

Entrée en vigueur en fonction de l'avancement du PDZI n°29'976.

Chemin Morglas

à l'artère partant du n° 49 de la route du Nant-d'Avril et finissant désormais au chemin du Sorbier.

Ce nom reprend celui d'un ancien lieu-dit.

Code voie : 61360, inchangé (n°4)

Entrée en vigueur immédiate.

Chemin du Sorbier

à l'artère partant du chemin de Morglas et finissant désormais à la route de Satigny.

Cette dénomination évoque l'arbre, le sorbier, au bois dur.

Code voie : 22675, inchangé (n°5)

Entrée en vigueur en fonction de l'avancement du PDZI n°29'976.

2/ la dénomination :

Chemin des Insurgées

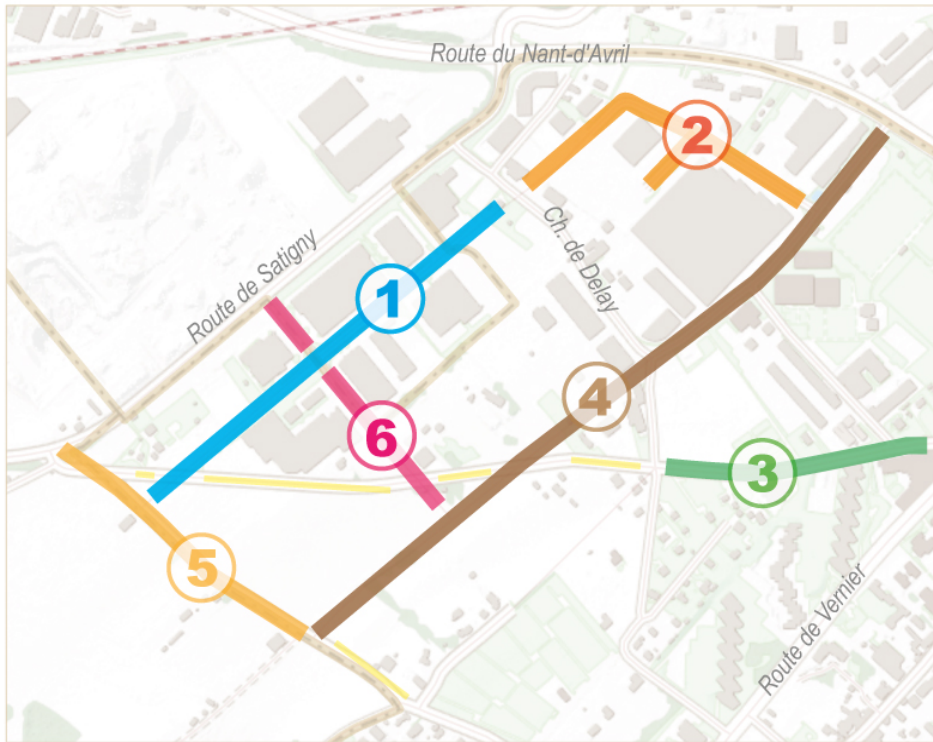
à la voie commençant au chemin de Morglas et finissant à la route de Satigny.

Cette dénomination évoque la révolte des femmes de Vernier, en 1875, en pleine crise du Kulturkampf.

Code voie : 67067 (voie n°6)

Entrée en vigueur immédiate.

3/ Plan de situation



4/ Les modifications des adresses seront communiquées ultérieurement dans la Feuille d'avis officielle et par courrier.

5/ Ces dénominations doivent être utilisées uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :
Michèle Righetti-El Zayadi

Publié dans la Feuille d'avis officielle le 8 novembre 2024